



# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4908 - Ven. 18 - Sam. 19 octobre 2019 - Prix : 10 DA

Justice  
**Baha Eddine Tliba  
placé sous  
mandat de dépôt**

Page 24

Présidentielle

# 145 postulants retirent les formulaires de souscription

Page 3

**Mike Pence  
à Ankara  
en solliciteur**

Par Mohamed Habili

**E**n règle générale, quand deux pays sont arrivés à un accord sur un sujet quelconque, c'est qu'ils se sont fait mutuellement nombre de concessions, chacun lâchant du lest sur des points à ses yeux secondaires pour obtenir satisfaction sur ceux qu'il estime de première importance pour lui. En cette matière la règle veut aussi que ce soit le plus faible des deux qui fait le plus de chemin vers l'autre. Rien de tout cela ne se vérifie s'agissant de l'accord auquel le président turc et le vice-président américain sont parvenus à Ankara, après, tient-on à préciser, pas moins de cinq heures de discussion. En effet, s'il y a eu des concessions de faites, elles ne l'ont été que d'un seul bord, et nullement du plus faible au plus fort, mais tout le contraire. Mike Pence s'est donné la peine de se déplacer chez Recep Tayyip Erdogan pour dans un deuxième temps lui céder sur toute la ligne. Le seul fait que ce soit lui qui est allé vers l'autre est déjà une grande concession de sa part, ou plus exactement de celle des Etats-Unis. Jusque-là, c'était Erdogan qui demandait à être reçu à la Maison-Blanche, et puis qui attendait gentiment qu'on lui fixe un rendez-vous. C'est celui qui sollicite qui se déplace. En l'occurrence, le solliciteur est donc Mike Pence, l'envoyé spécial de Trump. Pas étonnant dans ces conditions que le cessez-le-feu qu'il voulait dans le nord-est de la Syrie soit très en deçà de celui pour lequel il s'est rendu à Ankara.

Suite en page 3

Projet de loi sur les hydrocarbures

# Les explications du ministère de l'Energie



PH/D. R.

Sujet de controverse par excellence ces derniers jours, le projet de loi sur les hydrocarbures a constitué l'objet d'une note émise par le ministère de l'Energie, dans laquelle le département de Mohamed Arkab, pression populaire en pleine crise politique oblige, s'est senti en devoir d'apporter à l'opinion publique des explications autour des dispositions de ce projet de loi, ô combien sensible, tant il y va de l'avenir économique du pays. Lire page 2

Massacres du 17 octobre 1961

## Boukadoum : «L'un des jalons historiques que nul n'oubliera»

Page 4

Festival culturel international de musique symphonique  
**L'Ukraine et la Chine  
animent la soirée de clôture**

Page 13

Projet de loi sur les hydrocarbures

# Les explications du ministère de l'Énergie

■ *Sujet de controverse par excellence ces derniers jours, le projet de loi sur les hydrocarbures a constitué l'objet d'une note émise par le ministère de l'Énergie, dans laquelle le département de Mohamed Arkab, pression populaire en pleine crise politique oblige, s'est senti en devoir d'apporter à l'opinion publique des explications autour des dispositions de ce projet de loi, ô combien sensible, tant il y va de l'avenir économique du pays.*

Par Lynda Naili

«**L**e projet de loi sur les hydrocarbures prend en considération le retour d'expérience de plus de 30 années qui résulte de l'application des régimes juridiques actuel et antérieur», entament ainsi les rédacteurs de ladite note publiée sur le site du ministère de l'Énergie. Aussi, concernant les aspects institutionnels, outre le maintien de la règle 51/49 %, le document du ministère de l'Énergie souligne que l'organisation adoptée par la loi n° 05-07 est reconduite dans le cadre du projet de loi, avec toutefois des «*aménagement*» qui y ont été apportés «*pour donner plus de clarté aux rôles respectifs du ministre en charge des hydrocarbures, des agences et de Sonatrach*». De ce fait, le futur texte régissant les hydrocarbures donne désormais le droit d'exercer les activités de recherche et/ou d'exploitation, au moyen de deux actes unilatéraux, à Sonatrach, seule, ou à cette dernière et à son ou ses partenaires, selon le cas, alors que lorsqu'il s'agit de Sonatrach, seule, l'acte unilatéral prend la forme d'une concession amont qui lui est exclusivement attribuée. Quand il s'agit de Sonatrach avec ses partenaires, l'acte unilatéral prend la forme d'un acte d'attribution, auquel sera adossé un contrat d'hydrocarbures conclu entre Sonatrach et ses partenaires, selon l'une des formes de contrats suivantes : «le contrat de participation», «le contrat de partage de production» et «le contrat de services à risque», affirment les rédacteurs de ladite note. Poursuivant dans ce sens, ils écrivent que pour une simplification des procédures, le choix des partenaires de Sonatrach s'effectue, principalement, par appel d'offres ou, exceptionnel-



PHO. R.

lement, à l'issue d'une négociation directe. La durée d'un contrat d'hydrocarbures, incluant une période de recherche et d'exploitation, est de 30 années, celle-ci pouvant être prorogée d'une durée maximale de 10 années. Pour ce qui est du transport par canalisation, et en raison du caractère stratégique de cette activité, il requiert que son exercice soit confié uniquement à l'entreprise nationale Sonatrach, ou à l'une des filiales, qu'elle détient entièrement.

Par ailleurs, insistant sur la consécration par le projet de loi sur les hydrocarbures «*du monopole de l'entreprise nationale sur l'activité de transport par canalisation*», ladite note expliquera que l'utilisation du réseau de transport par canalisation par des tiers sera garantie par la nouvelle loi, sur la base du principe, déjà consacré par la loi en

vigueur, de la liberté d'accès des tiers au réseau, moyennant le paiement d'un tarif non discriminatoire, dans la limite, bien entendu, des capacités disponibles.

Pour ce qui est des autres activités aval, le principe général posé par le projet de loi est que les activités de raffinage et de transformation, de stockage et de distribution des produits pétroliers sont conformément à la législation en vigueur. L'utilisation des infrastructures de stockage des produits pétroliers sera garantie par la nouvelle loi sur la base du principe du libre accès pour des tiers, moyennant le paiement d'un tarif non discriminatoire.

Sur le plan de la fiscalité, les auteurs de la note écrivent qu'un examen de l'état des lieux et l'analyse du benchmark ont révélé la nécessité d'accroître

l'attractivité fiscale par un allègement de la fiscalité, une simplification du système fiscal, en termes de nombre d'impôts et de taxes exigées et la façon de les déterminer. Le nouveau système fiscal est basé principalement sur quatre impôts et taxes. Il s'agit de la taxe superficielle, la redevance, l'impôt sur le revenu des hydrocarbures (IRH) et l'impôt sur le résultat.

Et de préciser que les recettes fiscales pétrolières générées par la production actuelle seront maintenues.

Pour le marché national, la même source assurera que la satisfaction de ses besoins en hydrocarbures constitue une priorité et son approvisionnement est assuré par l'entreprise nationale. Ainsi, le projet de loi a introduit, pour la première fois, une prescription selon laquelle chaque contrat d'hydrocarbures

doit inclure des dispositions qui accordent une préférence aux entreprises algériennes pour la fourniture de biens et de services produits en Algérie, sous réserve de leur compétitivité. De même, les parties à un contrat d'hydrocarbures, ainsi que leurs sous-traitants, devront recourir en priorité au personnel algérien pour les besoins des opérations amont.

Au plan environnemental, le projet de loi accorde «une grande importance aux aspects normatifs du HSE (Hygiène-Sécurité-Environnement) où des dispositions complémentaires ont été ajoutées pour renforcer les aspects liés à la prévention et à la gestion des risques sur la santé, la sécurité des personnes, des biens et des installations, ainsi qu'à la protection de l'environnement.

L. N.

Réunion du gouvernement

## Sécurité routière et rentrée scolaire au menu

Dans un communiqué des services du Premier ministre on indique que lors d'une réunion du gouvernement, Noureddine Bedoui a procédé à l'examen et l'adoption de trois projets de décrets exécutifs et à la présentation et au débat d'un exposé sur l'évaluation de la rentrée scolaire 2019-2020.

Le gouvernement a entamé sa réunion par l'examen et le débat d'un projet de décret exécutif fixant l'organisation, les missions et le fonctionnement du Conseil consultatif intersectoriel pour la prévention et la sécurité routière, présenté par le ministre de l'Intérieur. Ce décret exécutif vient en couronnement du dispositif national de lutte contre le phénomène des accidents de la route, d'autant que le gouverne-

ment avait approuvé, lors de sa dernière réunion, un décret exécutif relatif à la Délégation nationale de la sécurité routière. Composé des ministres des secteurs concernés, le Conseil consultatif, placé sous la présidence du Premier ministre, aura pour mission de tracer la politique et la stratégie nationale relative à la prévention et à la sécurité routières en vue de réduire le «terrorisme de la route» et ses conséquences désastreuses aux plans social et économique. Intervenant suite à l'exposé de ce décret exécutif, le Premier ministre a estimé «*impossible de concevoir une stratégie globale de lutte contre ce phénomène sans la contribution de tous les acteurs*».

### Amendement des statuts de l'ANALJ

Ce projet a pour finalité l'adaptation des règles d'organisation et de fonctionnement de cette Agence aux exigences du rôle majeur qui lui est assigné dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie arrêtée par le gouvernement au profit des jeunes, notamment à travers l'élargissement de son domaine d'activité et la diversification et la régulation de ses ressources en adoptant un cahier des charges pour la prise en charge des incidences du Service public. Réagissant à cette présentation, le Premier ministre a salué cette démarche visant à donner un nouvel élan à l'ANALJ (Agence nationale des loisirs de la jeunesse), qui doit s'acquitter pleinement

de son rôle d'instrument de mise en œuvre des politiques publiques de prise en charge des besoins des jeunes en matière de divertissement et de loisir, en particulier.

### Évaluation de la rentrée scolaire 2019-2020

Présenté par le ministre de l'Éducation nationale, cet exposé a porté sur le bilan des mesures prises par le gouvernement en vue de garantir la réussite de la rentrée scolaire 2019-2020. A cette occasion, le ministre de l'Éducation nationale a rappelé les mesures prises pour réunir les manuels scolaires, outre la prise en charge les élèves aux besoins spécifiques. Intervenant à l'issue de cet exposé, Noureddine

Bedoui a tenu à rendre hommage à l'ensemble des membres de la corporation éducative et aux cadres et fonctionnaires de tous les secteurs au niveau central et local, qui ont contribué à la réussite de toutes les conditions de la réussite de la rentrée scolaire. Le Premier ministre a appelé, en outre, à poursuivre le travail pour le traitement de tous les dysfonctionnements et lacunes relevés dans notre système éducatif en termes de décalage dans l'enseignement des langues étrangères et certaines matières techniques, notamment entre les wilayas du Nord, celles du Sud et des Hauts-Plateaux, en raison d'un défi d'encadrement pédagogique au vu de l'impact de cette situation sur les taux de réussite.

Thinhinene Khouchi

Présidentielle

# 145 postulants retirent les formulaires de souscription

Cent quarante cinq postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain ont procédé, jusqu'à jeudi, au retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles, a indiqué le président de l'Autorité nationale indépendante des élections, Mohamed Charfi.

Par Meriem Benchaouia

Parmi les postulants au prochain scrutin présidentiel figurent deux anciens Premiers ministres, Abdelmadjid Tebboune et Ali Benflis, président du parti Talaie El Houriet ainsi que Belkacem Sahli, président de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Abdelaziz Belaid, président du Front El Moustakbal, Aïssa Belhadi, président du Front de la bonne gouvernance, Abdelkader Bengrina, président du mouvement El Bina, Azzedine Mihoubi, secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Ali Zeghdoud, président du parti du Rassemblement algérien (RA) et Mourad Arroudj, président du parti «Errafah». La nouvelle loi organique relative au régime électoral stipule que le candidat à la présidentielle doit présenter une liste comportant cinquante mille signatures individuelles au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1 200. Le candidat à la Présidence de la République doit déposer une demande d'enregistrement auprès du président de cette Autorité, selon cette nouvelle loi exigeant au candidat de joindre à son dossier



PHOTO: R.

de candidature, qui doit être déposé par lui-même auprès de l'Instance, plusieurs documents dont un diplôme universitaire ou un diplôme équivalent et un certificat de nationalité algérienne d'origine. L'Autorité indépendante a la charge de préparer les élections, de les organiser, de les gérer et de les superviser et ce, dès le début de l'opération d'inscription sur les listes électorales et leurs révisions ainsi que les opérations de préparation de l'opération électorale, des opérations de vote, de dépouillement et se prononce sur les contentieux électoral jusqu'à l'annonce des résultats préliminaires. Composée de 50 membres, cette instance présidée par l'ancien ministre de la Justice,

Mohamed Charfi, est chargée de réceptionner les dossiers de candidatures d'élection du président de la République et d'y statuer.

## Fin de la révision ordinaire des listes électorales

La révision ordinaire des listes électorales, ouverte samedi dernier, a pris fin jeudi, conformément à la loi organique portant régime électoral et ce, en prévision de l'élection présidentielle du 12 décembre prochain. Faisant suite à la révision exceptionnelle des listes électorales, effectuée du 22 septembre au 6 octobre, cette révision ordinaire a été ouverte en «réponse à une

revendication insistante» exprimée par les jeunes citoyens pour pouvoir exercer leur droit constitutionnel, avait indiqué l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). Selon le président de l'Anie, Mohamed Charfi, 128 000 nouveaux inscrits sur les listes électorales ont été recensés dans le cadre de la révision exceptionnelle des listes électorales. M. Charfi a déclaré que l'instance qu'il préside exercera les prérogatives héritées des ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de la Justice concernant les élections. Dans ce cadre, quelque 500 000 agents encadreront le scrutin présidentiel sous son autorité directe, a-t-il précisé.

M. B.

35<sup>e</sup> vendredi du hirak

## Les Algériens massivement et pacifiquement dans la rue

Nombreux étaient les Algériens à avoir battu le pavé, hier dans la capitale, pour le 35<sup>e</sup> vendredi consécutif. Ainsi, le mouvement du 22 février a cheminé huit mois de mobilisation populaire et le hirak promet davantage de contestation jusqu'au départ définitif des symboles du système. Ils étaient plusieurs centaines de milliers d'Algériens à envahir, hier, les rues de la capitale. Un peuple uni pour concrétiser ses revendications qui se concentrent sur le départ des figures symboles de l'ancien pouvoir. Comme à l'accoutumée, les manifestants ont commencé à se rassembler vers midi avant que la foule ne devienne plus dense après la prière hebdomadaire du vendredi, investissant les lieux habituels du hirak, à l'instar de la Place Audin, la Grande-Poste, la rue Didouche-Mourad et le boulevard Amirouche, au milieu d'un important dispositif sécuritaire. Vers 15h, la Grande-Poste, les rues Khettabi, Asselah,

Amirouche et Hassiba Ben Bouali et la place Audin étaient noires de monde. Les manifestants ont commencé à se regrouper à la Grande-Poste bien avant midi. Au même moment, une marche a démarré de la place du 1<sup>er</sup>-Mai aux environs de 14h, une autre de Bab El Oued. Lors de cette nouvelle mobilisation pacifique, les citoyens ont réitéré leur attachement aux principales revendications exigées depuis le début de ce mouvement populaire le 22 février dernier, en reprenant pratiquement les mêmes slogans, appelant notamment au départ de tous les symboles de l'ancien régime et en réclamant l'indépendance de la justice et l'instauration d'un Etat de droit. La mobilisation de ce vendredi intervient dans un contexte qui a vu les autorités réviser des lois, jugées non bénéfiques pour le pays et son avenir. Il s'agit de la loi sur les hydrocarbures et la loi de finances 2020. Ces projets ont été déjà dénon-

cés massivement dimanche passé par le peuple qui a observé une marche grandiose dans la capitale. Le mouvement n'oublie jamais de dénoncer les arrestations arbitraires contre les manifestants du hirak détenus dans les prisons.

À partir de 15h, la mobilisation était grandiose. La foule grossissait de plus en plus et les familles rejoignaient la contestation. Ainsi, le centre de la capitale a vibré au rythme de chants et slogans contre le système en place. «Pas de marche arrière», clamaient les manifestants qui ont scandé les slogans habituels à travers lesquels ils ont réaffirmé leur «refus de participer à une élection présidentielle organisée par les symboles de l'ancien système politique». «Maranash habsine» (Nous ne nous arrêtons pas) scandaient les manifestants. Ils ont également revendiqué le départ de l'actuel gouvernement, alors que sur d'autres banderoles, ils ont appelé à «la

préservation de l'unité nationale», «la consécration de la justice et de la démocratie». Les revendications du peuple depuis le début du Hirak le 22 février restent «le changement du système», «le départ des symboles du régime». Les manifestants brandissaient aussi des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : «Pour l'application des articles 7 et 8» de la Constitution, consacrant la souveraineté du peuple. Les manifestants n'ont pas oublié les détenus d'opinion emprisonnés. Les portraits du moudjahid Bouregaa et ceux de Fodil Boumala, Karim Tabbou, Samir Belarbi et autres, étaient hissés par de nombreux manifestants. Parlant des détenus du hirak avant-hier, une opération appelée «Degg El mehraz» en soutien aux détenus a été lancée sur les réseaux sociaux. Ainsi, les Algérois ont sorti ce jeudi soir leurs ustensiles «mahrez» de 20h00 à 20h30 pour emplir Alger de bruit en signe de sou-

## LA QUESTION DU JOUR

## Mike Pence à Ankara en solliciteur

Suite de la page une

En général, les Américains décident et les autres exécutent. Ici, ils ont juste demandé, et c'est à l'autre partie que la décision finale est revenue : un cessez-le-feu de cinq jours seulement que les Kurdes doivent mettre à profit pour se retirer au-delà des 32 kilomètres que les Turcs ont prescrit comme frontière à la zone tampon prise tout entière sur le territoire syrien. Si les Américains avaient accepté ces mêmes exigences turques avant l'invasion, et les avaient conséquemment imposées à leurs alliés kurdes, il n'y aurait pas eu d'hostilités du tout, et donc ni morts ni blessés ni fuite des populations. Au bout de quelques jours seulement d'affrontements les Américains sont passés des 5 kilomètres qu'ils voulaient concéder aux Turcs aux 32 kilomètres de profondeur revendiqués par ces derniers – dans un premier temps du moins, l'appétit pouvant leur venir en mangeant. Or les Kurdes se montrent une fois de plus disposés à faire ce que leur demandent les Américains, dont pourtant ils venaient juste de dire qu'ils les avaient trahis. Les Américains les ont fait la première fois reculer de 5 kilomètres, soi-disant pour leur éviter d'être attaqués par les Turcs. On connaît la suite. Voilà maintenant qu'ils leur demandent de se replier plus loin encore, outre que cette fois-ci ils ne cherchent même pas à leur faire croire que les Turcs n'occuperont pas les terres qu'ils auront libérées. Après cela, il ne reste plus à Erdogan qu'une seule démarche à réussir pour que sa victoire soit complète : aller voir Poutine et obtenir sa caution. Notons tout de même que lorsque c'est lui qui est demandeur de quelque chose, c'est bien lui qui fait le voyage. Il ne lui vient pas à l'esprit d'inviter Poutine chez lui pour lui arracher son consentement. Obtiendra-t-il mardi prochain l'aval russe pour son occupation longtemps caressée d'une partie de la Syrie ? Telle est la question. M. H.

tien aux détenus. Des youyou et des klaxons de véhicules ont accompagné ce mouvement qui tire ses racines d'une vieille tradition de solidarité connue dans La Casbah.

L'emblème national était largement présent lors de la manifestation, de même que les portraits des héros de la guerre de Libération nationale.

Lors de cette manifestation, le peuple était déterminé à préserver le caractère pacifique de la manifestation. Par ailleurs, des marches tout aussi importantes et similaires que celle de la capitale ont eu lieu à l'intérieur du pays.

Louiza Ait Ramdane

Massacres du 17 octobre 1961

# Boukadoum : «L'un des jalons historiques que nul n'oubliera»

■ Les massacres du 17 octobre 1961 en région parisienne resteront «gravés» dans la mémoire collective de l'ensemble du peuple algérien et représentent «l'un des jalons historiques que nul n'oubliera», a indiqué avant-hier le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, qui a rendu hommage à la contribution «active» de la communauté nationale à l'étranger au recouvrement de la souveraineté nationale.

Par Maïssa B.

Dans un message à l'occasion de la commémoration du 58<sup>e</sup> anniversaire de ces massacres, Boukadoum a rappelé que le 17 octobre 1961, la communauté algérienne établie à Paris et sa périphérie est sortie manifester «son rejet de mesures discriminatoires prises spécifiquement à son encontre, notamment un couvre-feu dont elle était l'objet, et subit de ce fait la plus féroce des répressions». «Sans aucun égard pour les femmes ou les enfants, des compatriotes ont fait l'objet d'une véritable chasse à l'homme et au faciès, agressés et jetés dans la Seine à la suite d'ordres assumés», a-t-il ajouté. «Ces tragiques moments restent gravés dans la mémoire collective de l'ensemble du peuple algérien et de tous ceux, justes, qui s'y sont démarqués et qui sont prêts à assumer la charge mémorielle de tels événements», a souligné le ministre des Affaires étrangères. Le chef de la diplomatie algérienne a affirmé que la communauté nationale à l'étranger, «partie intégrante de la Nation, qui a contribué activement au recouvrement de la souveraineté nationale, restera bien évidemment au cœur de l'action des pouvoirs publics qui œuvre-



Ph. &gt; D. R.

ront sans relâche à la prise en charge de ses préoccupations». Le ministre a relevé, dans ce cadre, que de nombreuses mesures incitatives ont été adoptées pour permettre aux citoyens établis à l'étranger d'intégrer «pleinement» la dynamique du développement du pays dans ses diverses déclinaisons. De même, a-t-il soutenu, «des efforts sont consentis inlassablement en matière de gestion et de protection consulaires à travers l'amélioration des conditions d'accueil dans les représentations diplomatiques et consulaires et le processus de modernisation des

services en direction de la communauté nationale à l'étranger est passé à une étape supérieure». En se dotant d'une direction de la modernisation de l'action diplomatique au titre de son nouvel organigramme, le ministre des Affaires étrangères «veut donner un sens concret à la volonté des pouvoirs publics d'être à l'écoute des membres de la communauté nationale établie à l'étranger et de répondre efficacement à ses attentes», a assuré le ministre. L'élargissement de la couverture consulaire «est un autre témoignage de cet effort visant à

répondre aux demandes récurrentes de nos compatriotes, notamment celles et ceux dont la contribution à l'effort d'édification d'une société ouverte, moderne et qui ne renie en rien ses racines, est toujours demandée», a-t-il poursuivi. Les membres de la communauté algérienne à l'étranger, notamment les jeunes, «ont toujours été les porteurs des valeurs de solidarité qui ont distingué le peuple algérien, particulièrement dans les moments les plus décisifs de son histoire», a encore affirmé Boukadoum.

M. B.

En hommage aux victimes algériennes de la répression du 17 octobre 1961  
**La mairie de Paris inaugure une deuxième stèle**

«POUR mieux rendre hommage», Anne Hidalgo, la maire de Paris, a inauguré avant-hier une stèle commémorative en acier sur le pont Saint-Michel, représentant les manifestants algériens réprimés par les forces de l'ordre en octobre 1961, a rapporté l'AFP. Ce jour-là, plus de 20 000 Algériens défient, à l'appel du Front de libération nationale (FLN), le couvre-feu qui leur a été imposé dans la capitale. La situation dégénère et des manifestants – de quelques dizaines à plus de 200 selon les sources –, sont tués par balle, à coups de pioche ou de crosse de fusil, et jetés dans la Seine par les forces de l'ordre. «C'est l'histoire de Paris, notre histoire, celle d'une ville qui n'accepte pas ce type de répression, qu'on puisse tuer des femmes et des hommes parce qu'ils manifestaient pacifiquement pour une cause», a déclaré Anne Hidalgo après une brève cérémonie, en présence de quelques dizaines d'invités et d'autant de spectateurs, dont plusieurs brandissaient des drapeaux algériens. Comme chaque année, Paris se souvient du 17 octobre 1961 et de la répression sanglante de la manifestation des Algériens dans la capitale. La stèle dévoilée aujourd'hui est un nouveau témoignage du respect dû à la mémoire des victimes.

## Une stèle en acier sur le pont Saint-Michel

La maire socialiste de Paris a dévoilé sur le pont Saint-Michel, qui fut l'un des lieux emblématiques de la répression de 1961, avec le secrétaire général du ministère algérien des Affaires étrangères, Rachid Bladéhane, une stèle en acier, représentant les silhouettes évidées de manifestants, se décapant sur les eaux de la Seine. Elle surmonte une plaque déposée en 2001, «à la mémoire des nombreux Algériens tués lors de la sanglante répression de la manifestation pacifique du 17 octobre 2001». «On manifeste chaque 17 octobre pour rendre hommage aux martyrs de l'indépendance algérienne», a témoigné Fodil Merakeb, la barbe teinte au henné, qui brandissait une pancarte à la mémoire de son cousin, décédé pendant la manifestation de 1961. «Ils sont venus manifester en paix, des hommes, des femmes et des enfants, et ils ont été massacrés, jetés dans l'eau à 7 degrés», a affirmé Abdelmalek Hamchaoui, responsable du collectif de Nanterre du 17 octobre 1961.

Hamama N.

## Financement et l'internationalisation de la Révolution algérienne

### Le rôle des émigrés souligné

Le rôle des émigrés dans le financement et l'internationalisation de la Révolution algérienne a été mis en exergue avant-hier, lors d'une conférence organisée à la maison de la culture Ali-Souai de Khenchela, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'immigration. «Les Algériens installés en Europe durant la guerre de Libération dédiaient une partie de leurs salaires au financement de la Révolution algérienne», a relevé l'académicien Zeid Taïbi de l'université Abbas-Laghrour (Khenchela), soulignant l'apport des émigrés dans l'approvisionnement de la Révolution algérienne en équipement. De son côté, Samira Nemiche, du département d'histoire de la même université, a rappelé le mérite des émigrés algériens dans l'internationalisation de la question algérienne, en particulier lors des manifestations du 17 octobre 1961 à Paris (France) où des dizaines d'Algériens furent jetés dans la Seine ou exécutés par la police française. «La répression sanglante des manifestations du 17 octobre 1961 avait renforcé la position de la

Révolution algérienne au sein de l'opinion et avait contraint le gouvernement français de l'époque à se soumettre à la volonté du peuple algérien de décider de son destin», a affirmé l'universitaire Samira Nemiche. Le chef de service des activités du musée régional du Moudjahid de Khenchela, Rafik Merdaci, est revenu, pour sa part, sur le contexte historique des manifestations du 17 octobre 1961 et la répression sanglante des manifestants ordonnée par Maurice Papon alors préfet de police de Paris, avant de souligner son attachement au devoir de mémoire «pour préserver et transmettre le message des nos valeureux moudjahidine et chouhada aux générations montantes». La maison de la culture Ali-Souai, à Khenchela, a organisé plusieurs activités pour commémorer le 58<sup>e</sup> anniversaire de la Journée nationale de l'immigration.

### La responsabilité du préfet de police de Paris pointée du doigt

Les massacres commis par la

police française le 17 octobre 1961 à Paris restent à ce jour gravés dans la mémoire des Algériens, a souligné, avant-hier, un membre de la Fédération du Front de libération nationale en France, le moudjahid Abderrahmane Chaâlal. Animant une communication lors d'une rencontre à Lardjem (Tissemsilt) dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale de l'immigration, M. Chaâlal a affirmé que «la commémoration de cet anniversaire est une reconnaissance par les Algériens des sacrifices consentis par les émigrés en France à l'époque coloniale».

Parmi les 18 000 Algériens ayant rejoint la Fédération du FLN en France, 15 000 d'entre eux furent arrêtés dans la nuit du 17 octobre 1961 lors de manifestations pacifiques où des centaines d'Algériens furent jetés dans la Seine à Paris, a-t-il rappelé. M. Chaâlal a pointé du doigt la responsabilité du préfet de police de Paris, à l'époque des faits, Maurice Papon, qui avait imposé un couvre-feu aux Algériens de 20 heures jusqu'à 5 heures du matin. Une mesure

exceptionnelle qu'il a qualifiée de «raciste» à l'encontre des Algériens qui avaient, toutefois, bravé cet interdit, sortant le soir du 17 octobre dans des manifestations défiant le gouvernement français et prouvant leur courage et leur détermination à poursuivre la lutte pour l'indépendance de l'Algérie.

Les massacres perpétrés contre les manifestants pacifiques avaient donné plus d'écho à la guerre de Libération nationale à travers le monde, a-t-il affirmé. Le conférencier a aussi abordé le rôle des émigrés algériens durant la guerre de Libération nationale en apportant un soutien financier à la glorieuse Révolution et en consentant des sacrifices.

La cérémonie de commémoration de la journée du 17 octobre 1961 qui s'est déroulée à Lardjem en présence du wali de Tissemsilt, Salah El Affani, a été marquée par des expositions de photos mettant en exergue cet événement, la projection d'un documentaire et une réception en l'honneur de moudjahidine de la région.

Sérine N.

## Automobile

# L'activité de l'usine Renault Algérie reprendra son cours en 2020

■ L'activité de l'usine Renault Production Algérie reprendra son cours en 2020, a indiqué le ministère de l'Industrie et des Mines sur sa page Facebook.

Par Salem K.

«Après les réajustements opérés en 2019 relatifs au quota de kits SKD, attribué par le gouvernement, l'activité de l'usine reprendra son cours en 2020», a fait remarquer la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt, lors d'une réunion de travail tenue le 15 octobre avec des responsables de l'usine Renault Production Algérie, consacrée à l'examen de l'évolution de ce projet, a précisé la même source. Ainsi, cette réunion a été une occasion pour les deux parties d'évoquer la deuxième phase (CKD) du projet qui devra démarrer l'année prochaine. M<sup>me</sup> Tamazirt a, d'autre part, insisté sur les aspects concernant le développement de la sous-traitance et l'exportation, conformément aux textes réglementaires régissant cette activité. La réunion de la ministre avec les responsables de l'usine Renault Production Algérie a également fait état du bilan de la première phase (SKD) de ce projet, notamment en termes d'intégration et de création de postes d'emploi. «Des perspectives prometteuses sont également à souligner concernant l'export», selon le communiqué.



Une source responsable auprès de Renault Production Algérie avait exclu dans une déclaration à l'APS, la fermeture de l'usine de Oued Tililat (Oran), comme le laissaient entendre des rumeurs sur le sujet. Cette source avait précisé que «la production

devrait reprendre avec l'arrivée des nouveaux quotas, probablement au début de l'année 2020». Pour rappel, la facture globale d'importation des collections CKD/SKD destinées au montage de véhicules (de tourisme et utilitaires) et l'importation des véhi-

cules de transport de personnes et de marchandises (produits finis) s'est chiffrée à plus de 3,73 milliards de dollars en 2018, contre 2,2 milliards de dollars en 2017, en hausse annuelle de 1,53 milliard de dollars (+70 %). Le montage local des véhicules

a réalisé une production de 4 500 véhicules industriels, de 180 000 véhicules de tourisme en 2018, contre 110 000 véhicules de tourisme en 2017. En mai 2019, des décisions importantes avaient été prises par le gouvernement pour faire baisser la facture d'importation des kits CKD/SKD destinés au montage des voitures touristiques, ainsi qu'à la fabrication des produits électroménagers, électroniques et de la téléphonie mobile. Une correspondance adressée par la direction générale des Douanes à ses services, dont l'APS avait obtenu une copie, précise les quotas d'importation des kits «SKD» alloués pour l'année 2019, aux quatre principaux constructeurs automobiles, dont les projets et les programmes de production (modèles) ont été validés par le Conseil national de l'investissement (CNI). A cet effet, le document indique que le montant alloué à la SPA Renault-Algérie Production (RAP), pour cette année, est de 660 millions de dollars, dont 50 % sont destinés aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2 000 cm<sup>3</sup>. Concernant les modèles validés de ce concessionnaire franco-algérien, la correspondance cite la Renault Symbol, la Clio 4 et la Dacia Sandero stepway.

S. K. /APS

Estimées à 60 milliards DA

## Sonelgaz œuvre à recouvrer «progressivement» ses créances

L'entreprise Sonelgaz s'attelle à recouvrer «progressivement» ses créances qui s'élèvent à 60 milliards de DA, réparties entre entreprises et particuliers, a annoncé, jeudi à Boufarik (Blida), le président-directeur général (P-dg) de cette entreprise, Chaher Boulakhras. «Les créances de l'entreprise sont en hausse croissante, atteignant 60 milliards de DA que nous tentons de recouvrer par tous les moyens», a indiqué à la presse M. Boulakhras, en marge de la distinction de l'entreprise par l'Association sportive de l'Union sportive de Boufarik de basket-

ball pour handicapés, pour son soutien à l'équipe. «Ces créances sont réparties entre les entreprises et les clients ordinaires, à hauteur de 50 % chacun», a fait savoir le P-dg avant de relever, à ce propos, que le recouvrement se fait de différentes manières, à commencer par le préavis de coupure jusqu'à la coupure de courant électrique, rassurant la clientèle quant au «tarif d'électricité qui demeure le même». Le premier responsable de Sonelgaz a, par ailleurs, affirmé que le bilan des réalisations annuelles de l'entreprise «est bon», ajoutant que «les

programmes ne sont pas à l'arrêt et que l'Etat poursuivait son accompagnement en matière d'investissements, tout en poursuivant les réalisations, tant au plan distribution, transport, production ou services», a-t-il encore rassuré. «Sonelgaz maîtrise désormais le pic de consommation de l'énergie électrique, et ce grâce aux investissements réalisés au fil des années», a-t-il soutenu avant d'annoncer, à ce propos, la mobilisation d'«importants moyens» pour la concrétisation de des futurs projets, y compris l'investissement dans les énergies renouvelables.

Sonelgaz «s'est engagée depuis des mois dans l'élaboration d'un plan de réorganisation et de renouvellement des structures de ce service public, après son adoption par le conseil d'administration de l'entreprise, en vue de s'adapter aux requêtes des clients et de s'acclimater aux changements survenus», a-t-il rappelé. Ce plan est concrétisé sur le terrain progressivement et judicieusement, tout en prenant compte des tous les critères indispensables à assurer la pérennité de cette entreprise qui célèbre le 50<sup>e</sup> anniversaire de sa f o n d a t i o n .

M. Boulakhras a remis, lors de sa visite à Boufarik, un chèque d'un montant de un million de dinars algériens (1 000 000 DA) au profit de l'Union sportive de Boufarik de basket-ball pour handicapés, comme aide financière, pour les titres qu'elle avait remportés tout au long de son parcours sportif. A son tour, le président de l'Union a distingué l'entreprise Sonelgaz. Ce soutien qui se poursuit au profit des équipes sportives, s'inscrit dans le cadre du rôle social de l'entreprise et de son accompagnement aux sports, a indiqué M. Boulakhras.

Malek Y.

Un nouveau système de contrôle sera créé

## Vers la création d'un système de contrôle pour faciliter l'exportation des dattes

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a affirmé, jeudi à Biskra, qu'un nouveau système de contrôle sera créé en vue de faciliter l'exportation des dattes algériennes vers les marchés extérieurs. Lors d'une conférence de presse animée en marge de son inspection d'une exploitation agricole dans la commune de Meziraa, le ministre a souligné que ce système assurera le contrôle du produit à exporter sur les sites des

unités de conditionnement agréés par les services du commerce, des douanes et de la santé pour protéger le produit et délivrer les certifications de conformité. Ce nouveau mécanisme, qui attestera de la conformité du produit aux normes d'exportation des services concernés, permettra de transférer les cargaisons de dattes vers les ports et aéroports sans entrave aucune, a ajouté le ministre qui a insisté sur l'importance de la

protection du produit national et de l'intensification des contrôles des douanes et services de sécurité pour empêcher la contrebande des dattes algériennes, notamment de la variété Deglet Nour. M. Djellab a mis en exergue la nécessité d'organiser le secteur d'exportation et lutter contre la concurrence déloyale par l'identification des opérateurs et la limitation du phénomène d'exportation des dattes algériennes vers des pays tiers

où elles sont reconditionnées et revendues comme des produits nationaux par ces pays. Il a également relevé que les mesures de facilitations des exportations incluront les légumes par le soutien aux charges de transport de l'usine vers le port ainsi que le soutien des petites usines et le plafonnement du prix des dattes dirigées à l'exportation afin de porter la valeur des exportations à 100 millions dollars. M. Djellab a rappelé, à ce propos, que

l'Algérie a exporté, depuis le début de l'année, pour 33 millions dollars de dattes. Le ministre, accompagné des autorités locales, a présidé durant sa visite les festivités officielles de commémoration du 58<sup>e</sup> anniversaire de la Journée nationale de l'immigration (17 octobre 1961) et visité deux exploitations agricoles de production des dattes et légumes à Meziraa et Tolga ainsi qu'une unité de conditionnement à Ourlal.

F. T./R. E.

## Blida

# Hausse du taux des demandeurs d'emploi orientés vers l'agriculture ces dernières années

■ Une hausse sensible a été enregistrée, ces dernières années, dans le taux des demandeurs d'emploi orientés vers le secteur agricole dans la wilaya de Blida, a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur local de l'agence de l'emploi.

Par Nassima A.

« Le nombre de placements dans le secteur agricole a atteint les 845 en 2018, contre seulement 187 placements réalisés dans le même secteur en 2014, par les six annexes de l'agence de l'emploi de Blida », a indiqué Azzeddine Nacéf, en marge du salon des produits alimentaires organisé à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation. « En dépit de cette hausse, ce nombre est en deçà des objectifs fixés, car l'agriculture est considérée parmi les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois pour les jeunes », a estimé le même responsable. Il a imputé cette hausse des placements aux campagnes d'information initiées régulièrement par l'Agence, en coordination avec la Chambre d'agriculture, pour sensibiliser

les agriculteurs sur l'« impératif d'adopter l'agence de l'emploi comme meilleur moyen de recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée », a-t-il dit. Une majorité des personnes employées au niveau des exploitations agricoles de la wilaya sont « généralement recrutées sur la base de liens de parenté ou de façon périodique », est-il signalé à ce propos. A noter que l'agence de l'emploi de la wilaya de Blida a procédé, depuis le début de l'année en cours, à quelque 10 127 placements de demandeurs de travail en emplois directs, ou dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP). Le secteur économique local est le plus grand pourvoyeur d'emplois, en assurant 50 % de l'offre de travail, suivi par le secteur des services avec un taux de 35 %, puis les travaux publics (10 %). Le secteur agricole assure un taux de seule-



ment 6 % de l'offre de travail, en dépit du caractère agricole de la wilaya, est-il déploré. Outre nombre d'opérateurs spécialisés dans l'industrie de transformation alimentaire, des agriculteurs

relevant de différentes filières, dont l'arboriculture, l'élevage avicole et apicole, entre autres, ont pris part à cette manifestation, ayant donné lieu à une exposition des produits agricoles et ani-

malières disponibles à l'échelle locale, à l'occasion, de la Journée mondiale de l'alimentation.

N. A./APS

## Jijel 400 millions DA pour la réhabilitation du parc immobilier

UN MONTANT de 400 millions DA a été octroyé à la réhabilitation du cadre bâti du parc immobilier de la wilaya de Jijel, a-t-on appris jeudi auprès des services de la direction de logement. L'opération concernera 2 630 logements de plusieurs immeubles en état de dégradation dans les deux communes de Jijel et El Milia et portera sur l'exécution de travaux d'étanchéité, de peintures des façades et d'entretien de vides sanitaires, des cages d'escaliers et des réseaux divers, a indiqué la même source. L'opération, confiée à 19 entreprises dont certaines créées dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi incluant l'Ansej, vise à améliorer le cadre de vie des citoyens et à redonner au cadre urbain des deux villes son aspect salubre et esthétique, surtout que la wilaya est une destination majeure du tourisme domestique, a-t-on relevé. L'opération concerne, dans cette phase, les cités «446 logements», «1000 logements», «Ouled Aïssa», «68 logements», «201 logements» et «120 logements», est-il précisé. Une opération similaire avait concerné 1 500 logements du parc immobilier des communes de Taher et El-Milia, a-t-on indiqué à la même direction du logement, précisant que des zones urbaines d'autres communes de la wilaya seront touchées dès la mobilisation des ressources financières nécessaires. R. R.

## Tébessa

### Opérations de raccordement en énergie dans plusieurs communes

Des communes de la wilaya de Tébessa vont bénéficier d'opérations de développement dans le domaine de l'énergie, financées par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, a indiqué jeudi le directeur local de l'Énergie, Ali Nasser. La wilaya de Tébessa a bénéficié d'un budget de 600 millions DA pour raccorder au réseau d'électricité 43 cités et lotissements de terrain dans 20 communes au profit de 3 729 bénéficiaires, ainsi que l'installation de 64 transformateurs et la réalisation d'un réseau de distribution de plus de 130 km de réseau d'électricité, a précisé à l'APS le responsable. Il a ajouté que les procédures juridiques et admi-

nistratives relatives à ces opérations ont été parachevées, afin de lancer la réalisation du projet et permettre aux habitants des régions éloignées et isolées de bénéficier du raccordement en électricité «dans les meilleurs délais». La wilaya a également bénéficié d'une enveloppe financière de 300 millions DA pour raccorder 1 200 foyers au réseau de gaz naturel dans les mechtas de Ain Chania dans la commune d'El-Aouinet, et à Ain Sidi Saleh, a-t-on détaillé. Le secteur de l'énergie dans la wilaya de Tébessa a bénéficié en 2018 de plusieurs investissements du même fonds, dont 400 millions DA pour raccorder 4 109 logements à travers 17 communes au

réseau d'électricité, a révélé M. Nasser, soulignant que le projet affiche un taux d'avancement de l'ordre de 30 %. De plus, un projet visant le raccordement de 51 quartiers répartis sur 19 communes regroupant 5 763 logements a été lancé avec la mobilisation de 301 millions DA, a ajouté le responsable, signalant que le chantier est à 30 % de taux d'avancement. Les opérations de développement visent à étendre la couverture et l'alimentation des habitants des différentes communes de la wilaya de Tébessa en électricité et gaz naturel, a-t-on conclu.

Samy Y.

## Mascara

### Lancement des travaux de 33 nouveaux établissements scolaires

Les travaux de réalisation de 33 établissements scolaires dont des lycées, des CEM, des groupes et cantines scolaires, ont été lancés dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris jeudi du directeur de l'Éducation. Yahia Bechlagham a indiqué que la wilaya a bénéficié d'un nombre important de projets à l'intitulé du secteur de l'Éducation. Parmi ces projets, ceux de 5 lycées dont deux qui remplaceront ceux

en préfabriqué à Sig et Mohammadia, deux nouveaux à Mascara au profit des populations des nouvelles cités d'habitat de location/vente et un à El Keurt dépourvue de tels établissements. La wilaya de Mascara est destinataire aussi de projets de réalisation de 5 CEM, dont deux pour remplacer ceux en préfabriqué à Maoussa et Tighennif et trois pour combler le déficit dans d'autres communes. Les travaux

ont été lancés aussi pour la construction de huit groupes scolaires dans les cités et ZHUN de Mascara, Mohammadia et Tighennif, outre 15 cantines scolaires réparties sur plusieurs communes. Le directeur de l'Éducation a affirmé la volonté des autorités centrales et de la wilaya de réaliser de nouveaux établissements scolaires pour remplacer ceux construits en préfabriqué dont la durée de validité

a été dépassée. Dans la wilaya, 11 CEM et 3 lycées seront remplacés chaque année, a-t-on fait savoir. Seize communes sur les 47 que compte la wilaya sont dépourvues de lycées, a-t-on précisé, soulignant que la programmation de la réalisation des lycées se fait en fonction des ressources financières disponibles et suivant la carte scolaire et l'éloignement des lycées des communes. F. S.

### Mise en conformité des constructions à El Tarf Plus de 8 000 dossiers régularisés

Plus de 8 062 dossiers portant mise en conformité des constructions ont été régularisés dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, jeudi, auprès de la directrice locale de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC). «Dans le cadre de l'application de la loi n° 08/15 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement, 8 062 dossiers ont été mis en conformité sur un total de 19 173 dossiers déposés au niveau des Assemblées populaires communales (APC)

d'El Tarf», a précisé M<sup>me</sup> Dourdour Jihane. Elle a, dans ce sens, ajouté que cette disposition a permis de traiter 17 060 dossiers qui ont été transmis au comité de daïra, au moment où 1 718 autres dossiers sont en instance au niveau des APC. Selon la même source, 3 599 autres dossiers ont été ajournés pour diverses raisons, dont la levée des réserves techniques ou la régularisation de la situation foncière par les services des domaines de l'État. La situation arrêtée à début octobre 2019 fait état, en outre, du rejet de 3

161 dossiers ne répondant pas aux critères de conformité, a-t-on noté. La même responsable a rappelé que la prorogation des dispositions de la loi 08/15 a pour objectif de mettre fin à l'état de non-achèvement des constructions entamées, de mettre en conformité aux normes les constructions réalisées ou en cours de réalisation ainsi que la promotion d'un cadre bâti esthétiquement et harmonieusement aménagé.

APS

Tunisie/Projet de budget de l'Etat 2020

# Les prix de vente au public des hydrocarbures seront révisés

■ Les prix de vente au public des hydrocarbures devront être ajustés en 2020 en Tunisie, selon le projet de budget de l'Etat 2020, publié sur le site du ministère tunisien des Finances.



Par Moncef G.

L'actuel gouvernement qui a élaboré le projet le quel devra être adopté par le nouveau Parlement élu, a expliqué que cette disposition vise à réaliser un certain équilibre du système d'hydrocarbures au cours de l'année prochaine.

Cet objectif sera atteint à travers la réduction des dépenses de la STEG et la STIR (Société tunisienne des industries de raffinage) qui ont adopté un programme de maîtrise du coût de production, outre les ajustements des prix de vente au public. Les prévisions tablent sur des dépenses de compensation de 4 180 millions de dinars tunisiens (MD) répartis comme suit : 1 800 MD pour les produits de base, 1 880 MD de subventions pour les hydrocarbures, soit une baisse de 658 MD par rapport aux prévisions actualisées de 2019 (2 538MD).

Selon le même document,

une hausse de 1 dollar du baril de pétrole provoquera une augmentation des dépenses de subvention de 142MD. Une hausse de 10 millimes du prix de change du dollar causera une hausse de 37MD de ces dépenses, précise la même source.

A souligner que le projet de budget s'est basé sur une moyenne de prix du pétrole brut (Brent) de 65 dollars pour toute l'année. La subvention du secteur du transport est estimée à 500MD, contre 450MD actualisés en 2019. Cette enveloppe couvre le transport scolaire et universitaire, le transport à tarifs réduits et le transport gratuit qui concerne des catégories spécifiques.

## Présidentielle : proclamation des résultats définitifs par l'Isie

L'Instance supérieure indépendante pour les élections en Tunisie (Isie) a proclamé, jeudi, les résultats définitifs du deuxième tour de la présidentielle anti-

cipée, confirmant l'élection de l'universitaire Kais Saïed au poste du président de la République.

«Les résultats préliminaires annoncés sont désormais définitifs», a dit le président de l'Isie, Nabil Baffoun, précisant qu'aucun recours contre les résultats préliminaires n'a été intenté par les deux candidats au second tour de la présidentielle anticipée dans les délais impartis.

Kais Saïed avait remporté le second tour avec 72,71 % des suffrages face à Nabil Karoui ayant obtenu 27,29 %, avait annoncé l'Isie lundi, au lendemain du scrutin du 13 octobre.

L'Assemblée des représentants du peuple (le Parlement tunisien) devra convoquer ainsi une séance parlementaire dédiée au serment présidentiel. La date limite pour l'investiture de Kais Saïed est fixée au 25 octobre, et ce, conformément aux dispositions de la Constitution de 2014.

Le président de la République est élu en Tunisie pour un mandat de 5 ans.

## Gouvernement : Ennahdha entamera des concertations avec les formations politiques

Le mouvement Ennahdha, vainqueur des dernières législatives en Tunisie, entamera une série de concertations à l'issue de la réunion du conseil de la Choura, prévue aujourd'hui et demain, avec les autres formations politiques en vue d'arrêter l'orientation générale du prochain gouvernement, a affirmé l'Imed Khémiri, porte-parole du mouvement.

«Le conseil de la choura se penchera sur la définition des lignes et choix politiques du parti», a-t-il ajouté dans une déclaration à l'agence TAP.

Le mouvement a mené de nombreux contacts de sensibilisation et établira d'autres contacts avec toutes les composantes de l'Assemblée des

représentants du peuple (ARP), à l'exception des formations politiques Qalb Tounes «Au cœur de la Tunisie» et le Parti destourien libre (PDL).

«Les concertations seront fondées sur un programme socio-économique comportant l'orientation générale du prochain gouvernement, sa nature et ses structures», note la même source.

Le mouvement Ennahdha avait remporté 52 sièges aux élections législatives du 6 octobre, suivis du parti «Au cœur de la Tunisie» avec 38 sièges, selon les résultats préliminaires officiels annoncés par l'Instance supérieure indépendante pour les élections (Isie).

Le président de la République devait charger, une semaine après l'annonce des résultats définitifs des législatives, le candidat du parti ou de la coalition électorale, qui détient le plus grand nombre de sièges à l'ARP, de former un gouvernement dans un délai d'un mois, renouvelable une fois.

## Electricité : la BAD accorde 138 millions d'euros à la Tunisie

La Banque africaine de développement (BAD) a accordé 138 millions d'euros à la Société tunisienne d'électricité et gaz (STEG) pour le réseau d'électricité et les énergies renouvelables, a indiqué cette institution dans un communiqué publié sur son site web.

«Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement a approuvé, le jeudi 9 octobre, un financement total de 138 millions d'euros en faveur de la Société tunisienne d'électricité et gaz afin de mettre en œuvre le projet d'aménagement et d'équipement du réseau de transport d'électricité (PAERTE)», a précisé la même source.

Ce financement comprend un prêt de la Banque de 108 millions d'euros et des ressources mobilisées auprès des fonds «Africa Growing Together Fund» (AGTF), d'un montant de 30 millions d'euros.

D'un coût total de 290 millions d'euros, ce projet est cofinancé par la Banque islamique de développement (BID) et la STEG, respectivement à hauteur de 121 et 31 millions d'euros.

En renforçant les infrastructures de transport d'électricité, ce nouveau projet permettra une plus grande stabilité du réseau électrique et améliorera la qualité des prestations rendues par la STEG au bénéfice des acteurs économiques et des populations tunisiennes en général, note la BAD.

M. G./APS

## Sahara occidental

### Les membres du Conseil de sécurité soulignent l'urgence de désigner un successeur à Horst Kohler

Le Conseil de sécurité, réuni mercredi sur le Sahara occidental, a souligné l'urgence de nommer un successeur au médiateur Horst Kohler en vue de préserver l'élan et l'esprit de Genève.

Au cours de cette réunion à huis clos, il y a eu consensus sur deux points importants : l'urgence d'accélérer le processus de désignation d'un successeur à Kohler et la nécessité de maintenir la dynamique enclenchée à Genève, indique une source proche du dossier. Quatre mois après le départ inattendu de Horst Kohler, le secrétariat général de l'ONU est toujours en quête d'un nouvel émissaire. Le retard a paralysé le processus de paix, déplore le Front Polisario, qui dénonce les préconditions du Maroc pour influencer sur cette nomination. Outre le plaidoyer de l'Afrique du Sud pour la décolonisation du Sahara occidental, la délégation amé-

ricaine a insisté sur l'urgence de nommer un nouvel émissaire qui partage la stature et la détermination de l'ancien président allemand, ajoute la même source.

La situation au Sahara occidental a été au cœur de cette première discussion consacrée à la présentation du nouveau rapport du SG de l'ONU sur ce territoire non autonome.

En l'absence d'un envoyé personnel, c'est la sous-secrétaire générale des Nations unies pour l'Afrique, chargée des opérations de maintien de la paix, M<sup>me</sup> Bintou Keita, qui a briefé le Conseil sur l'état du processus politique. Le représentant spécial du SG de l'ONU, Colin Stewart, a donné, quant à lui, un aperçu des activités de la Minurso sur le terrain. Le Conseil de sécurité prévoit de se réunir le 30 octobre pour renouveler le mandat de la mission onusienne. Il est attendu que la délégation américaine à l'ONU remet-

te la semaine prochaine au Conseil son projet de résolution sur le Sahara occidental, selon la même source. Des sources à New York ont évoqué début octobre la possibilité pour le SG de l'ONU de négocier «une prorogation technique» en attendant la nomination d'un nouveau médiateur.

En cas de prorogation technique, la résolution sera dépourvue de sa substance politique et ne contiendra que deux paragraphes déterminant le renouvellement et sa durée, explique la source.

Jusqu'ici, il n'est pas encore clair si les Etats-Unis, porte-plume des résolutions sur le Sahara occidental, proposent une résolution avec un renouvellement technique.

La deuxième option consiste à proroger le mandat de la mission en maintenant le contenu de la dernière résolution d'avril.

R. M.



Trump

# Les Turcs et les Kurdes avaient besoin de «se bagarrer comme des gamins»

■ «Alors ils se sont battus quelques jours, et ça a été plutôt brutal», a-t-il ajouté, avant de souligner que «pas une goutte de sang américain n'a été versée». Trump a facilité l'offensive turque contre les Kurdes de Syrie en retirant les troupes américaines du nord-est de la Syrie.

Par Rosa C.

Le président américain Donald Trump s'est félicité jeudi soir du cessez-le-feu en Syrie, expliquant qu'il avait sciemment décidé de laisser les Turcs et les Kurdes se lancer dans cette bataille féroce parce qu'ils étaient «comme deux gamins» qui avaient besoin de se bagarrer. «Ce n'était pas conventionnel, ce que j'ai fait. J'ai dit : ils ont besoin de se battre un peu. Comme deux gamins, on les laisse se bagarrer un peu, et puis on les sépare», a-t-il lancé lors d'un meeting à Dallas, au Texas. Brett McGurk, ancien envoyé spécial de la présidence américaine auprès de la coalition anti-El (groupe État islamique), a jugé les remarques du président «obscènes et ignares». «200 000 personnes innocentes déplacées, des centaines de morts, des informations crédibles parlant de crimes de guerre, des prisonniers de l'EI qui s'échappent et les États-Unis qui évacuent et bombardent leurs propres positions ou les



cèdent aux Russes. Deux gamins qui se bagarent ?», a-t-il lancé sur Twitter. «Alors ils se sont battus quelques jours, et ça a été plutôt brutal», a-t-il ajouté, avant

de souligner que «pas une goutte de sang américain n'a été versée». Trump a facilité l'offensive turque contre les Kurdes de Syrie en retirant les troupes

américaines du nord-est de la Syrie. La bataille, qui a duré une semaine, a fait plus de 500 morts, principalement des Kurdes, dont des dizaines de

civils, et 300 000 déplacés, selon l'Observatoire syrien des Droits de l'Homme.

R. C.



## Commentaire

Arrangement

Par Fouzia Mahmoudi

Après plusieurs années d'âpres négociations, il semblerait qu'à moins de deux semaines de la date du Brexit l'Union européenne et la Grande-Bretagne aient enfin trouvé un accord. C'est ce qu'a annoncé, jeudi en fin de matinée, le président sortant de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker. «Là où il y a une volonté, il y a un deal – on en a un ! C'est un accord juste et équilibré pour l'UE et le Royaume-Uni et il témoigne de notre engagement à trouver des solutions. Je recommande que l'EUCO approuve cet accord», a tweeté le chef de l'exécutif européen. Les 27 pays de l'UE ont approuvé ce nouvel accord, a annoncé pour sa part jeudi le président du Conseil européen, Donald Tusk. «Nous sommes très proches de la fin du processus», a déclaré le dirigeant européen lors d'une conférence de presse. «Nous attendons maintenant le vote des deux Parlements (britannique et européen)», a-t-il dit lors du sommet de Bruxelles, alors que celui de la Chambre des communes demain est très incertain. «Ce que je ressens aujourd'hui est un sentiment de tristesse», a-t-il poursuivi, ajoutant que si Londres voulait revenir au sein de l'UE «notre porte sera toujours ouverte». Il aura fallu d'intenses négociations ces derniers jours pour aboutir à un accord. Mercredi soir, l'accord n'avait pas pu être scellé en raison de questionnements autour du régime de TVA applicable à l'Irlande du Nord. Il y avait de part et d'autre, entre Boris Johnson et les 27, une forte volonté d'aboutir. Le Premier ministre britannique a exhorté les députés britanniques à soutenir cet accord pour «faire aboutir le Brexit» le 31 octobre. «J'espère vraiment que les députés à Westminster vont se rassembler (...) pour faire aboutir le Brexit sans délai», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Bruxelles, aux côtés du président de la Commission, Jean-Claude Juncker. Ce dernier a de son côté exclu un nouveau report du Brexit, prévu le 31 octobre, après le nouvel accord trouvé avec Londres. «Il n'y a pas de raison de reporter davantage (le Brexit), il doit intervenir maintenant», a-t-il dit à l'issue d'un point presse avec Boris Johnson. «Nous avons un accord. Le Premier ministre britannique doit s'assurer qu'il passera l'étape du parlement britannique. J'espère que ce sera le cas», a-t-il dit. Il a qualifié l'accord de «juste et équilibré». «Je suis content qu'il y ait un accord mais triste du Brexit», a-t-il toutefois commenté. La balle est ainsi désormais dans le camp des parlementaires britanniques qui doivent valider cet accord, obtenu après de très longues tractations, alors que du côté du Parlement Britannique plusieurs voix s'élèvent déjà pour rejeter ce nouvel arrangement.

F. M.

Mexique

## Bataille rangée en pleine ville après l'arrestation d'un fils d'«El Chapo»

La Garde nationale mexicaine a dû battre en retraite après une bataille rangée jeudi contre des hommes d'«El Chapo» Guzman dans son fief de Culiacan (ouest) qui ont lancé une violente attaque armée après l'arrestation d'un des fils du parrain de la drogue. Le sort de ce fils, Ovidio Guzman, restait incertain hier après des informations de presse selon lesquelles les forces de l'ordre l'avaient finalement relâché. Une unité de la Garde nationale effectuait une patrouille de routine lorsqu'elle a été la cible de coups de feu provenant d'une maison de Culiacan, la capitale de l'État de Sinaloa (nord-ouest), selon Alfonso Durazo, secrétaire d'État à la Sécurité et la protection des citoyens. Les forces de l'ordre ont répliqué en donnant l'assaut à la résidence. Un homme identifié comme étant Ovidio Guzman, un des fils du parrain Joaquín «El Chapo» Guzman, a alors été arrêté avec trois autres personnes, a assuré Alfonso Durazo. Les fils d'«El Chapo» ont pris le contrôle du cartel de drogue depuis qu'il a été extradé aux États-Unis en 2017, où il purge une peine de prison à vie. «Mais des hommes du cartel, lourdement armés et plus nombreux que les soldats, ont ensuite encerclé la maison et lancé des attaques massives dans divers endroits de la ville», a déclaré M. Durazo. Cela a déclenché une bataille qui a

duré plusieurs heures, laissant les rues jonchées de véhicules brûlés, tandis que les habitants terrifiés prenaient la fuite à la recherche d'un abri. «Pour préserver l'intérêt général, la sécurité et le bien-être des habitants de Culiacan, les autorités fédérales ont décidé de suspendre ces actions», a expliqué M. Durazo dans un message vidéo. Selon des médias mexicains, les forces de l'ordre ont libéré Ovidio Guzman et se sont retirées de la maison assiégée, ce qui n'a pour l'instant pas été confirmé officiellement. Des responsables du secrétariat d'État vont se rendre sur place pour prendre le contrôle des opérations. Milenio TV et Televisa, parmi les plus importantes télévisions au Mexique, passent en boucle des images de forces de sécurité prises sous le feu de mitrailleuses lourdes actionnées par des civils, ainsi que des voitures et des camions en flammes. Selon le correspondant de l'AFP, plusieurs rues du secteur ont été partiellement bouclées par les civils en armes portant des capuches pour masquer leurs visages, donnant à la ville des allures de champ de bataille. Plusieurs habitants de la ville, paniqués, ont été contraints de fuir en abandonnant leurs voitures au milieu des rues pour se mettre à l'abri des tirs. Des hommes armés ont bloqué des rues et des autoroutes à travers la ville de 750 000 habitants, la

mettant de fait à l'arrêt, ont constaté des journalistes de l'AFP. Des policiers ont été blessés, ont indiqué des sources du gouvernement de l'État de Sinaloa sous réserve d'anonymat. Un nombre indéterminé de détenus de la prison Aguaruto de Culiacan ont pris la fuite profitant du chaos, selon ces sources. Le gouvernement de l'État de Sinaloa, considéré comme l'un des plus violents au Mexique, a indiqué «travailler pour restaurer le calme et l'ordre face aux incidents à fort impact survenus ces dernières heures à divers endroits près de Culiacan». Il a appelé les habitants à «rester calmes, à l'écart des rues et très attentifs aux avertissements officiels concernant l'évolution de la situation». «El Chapo», 62 ans, cofondateur du cartel de Sinaloa, a été condamné en juillet aux États-Unis à la prison à perpétuité. Considéré comme le narcotraffiquant le plus puissant au monde, Joaquín Guzman a achevé son mandat aux États-Unis au moins 1 200 tonnes de cocaïne sur un quart de siècle. Malgré son arrestation, son organisation continue d'achever la majorité de la drogue qui entre aux États-Unis. Le président mexicain ne cesse de rappeler sa volonté de faire diminuer la criminalité dans son pays, depuis son élection en décembre dernier, mais sans grand résultat concret.



Festival culturel international de musique symphonique

# L'Ukraine et la Chine animent la soirée de clôture

■ Un spectacle prolifique animé par l'Ukraine et la Chine a été présenté jeudi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, dans le cadre de la soirée de clôture de la onzième édition du Festival international de musique symphonique. Cette manifestation artistique a été marquée par la participation de musiciens et orchestres de renommée internationale.

Par Abia S.

Le onzième Festival international de musique symphonique (Fcims) s'est achevé jeudi soir à Alger avec un spectacle prolifique animé par l'Ukraine et la Chine, dans une ambiance de grands soirs, devant un public nombreux et recueilli.

De belles partitions signées par de grands noms de la musique classique attendaient les spectateurs de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh pour la clôture du 11<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique, devenu incontournable dans le paysage culturel algérien.

«Ravi de revenir à Alger», a déclaré le chef d'orchestre

Volodymyr Sheiko, à la tête de «l'Orchestre symphonique de la radio nationale» qui est, comme à son habitude, venu participer au festival avec une nouvelle formule dans ses bagages : un orchestre de cordes d'une dizaine d'instrumentistes et la violoniste virtuose Bogdana Pivnenko qui a interprété trois pièces sur la dizaine proposées par l'ensemble ukrainien.

Les œuvres «Carmen Fantasy pour violon et cordes» de P. Sarasate, «Praeludium et Allegro» (dans le style de Pugnani) de F. Kreisler et «The four Seasons, Summer and Storm» de A. Vivaldi, ont été brillamment rendues par la violoniste qui a fait montre de son savoir-faire époustoufflant de maîtrise et de technique, faisant



part, à l'issue de sa prestation, de son «immense plaisir à se produire à Alger», devant un public «aussi accueillant».

Fringuant et jovial, Volodymyr Sheiko et l'ensemble ukrainien ont interprété des pièces de Bella Bartok, C. Nielsen et B. Britten, au plaisir d'un public conquis, qui continue malheureusement, de l'avis d'un connaisseur, d'applaudir entre les mouvements», rompant le silence, pourtant «nécessaire aux

transitions».

Représentant la Chine, l'Orchestre symphonique du Conservatoire de musique de Sichuan et sa quarantaine d'instrumentistes sous la direction du jeune Chen Yu, a livré une prestation de haute facture empreinte de technique et de rigueur académique.

Une dizaine d'œuvres, entre classiques universelles et traditionnelles, étaient au programme de l'ensemble chinois qui a com-

mencé avec une harmonisation, très applaudie par le public, de «Qom tara», un «inçileb» dans le mode Moual du patrimoine musical andalou, avant d'enchaîner, entre autres pièces, «Figaro Wedding Ouverture» de W.A. Mozart, «Chen Gang He Zhanhao» de Liang Zhu Concerto, «1<sup>re</sup> symphonie» de L.V. Beethoven, «Danse hongroise» de J. Brahms et «Damm Damm» de Zhang Yiming.

A. S.

Anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale

## Un concours de la chanson patriotique annoncé à Blida

Un Concours de la chanson patriotique sera abrité aujourd'hui par la Maison de l'artiste de Blida, en vue de la sélection de la meilleure performance apte à prendre part aux festivités commémoratives de l'anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, le 1<sup>er</sup> novembre 1954, a-t-on appris,

mercredi, auprès des organisateurs. Selon Ahmed Slimane, président de l'association culturelle «Rihab», initiatrice de ce concours, en collaboration avec les directions de la jeunesse et des sports et de la culture de la wilaya, cet événement artistique a été dicté par «notre volonté d'aider à l'émergence de jeunes

talents artistiques en herbe, et de prendre part à la célébration des fêtes nationales», a-t-il indiqué à l'APS. Le concours dont les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 19 octobre courant (jour des premières éliminatoires), a vu l'inscription, à ce jour, d'une cinquantaine de jeunes (garçons et filles) âgés de 16 à 35 ans, a-t-il ajouté.

Il a signalé le déroulement des éliminatoires finales le 25 de ce mois, en vue de la sélection de la meilleure voix et performance, qui sera qualifié à prendre part aux festivités officielles de célébration du 1<sup>er</sup> Novembre prévue le 31 octobre à la salle des conférences de la wilaya, a-t-on informé de même source. «Ce

concours se veut une opportunité pour l'encouragement et la découverte de jeunes talents», a souligné, par ailleurs, le directeur de la culture de la wilaya, Lhadj Meshoub, assurant que le lauréat de ce prix «bénéficiera d'un soutien de la part du ministère de tutelle et de celui de la Jeunesse et des Sports, tout en ouvrant droit à des participations à des concours nationaux du domaine», a-t-il précisé. Toujours au titre des festivités de célébration du 1<sup>er</sup> Novembre, le même responsable a fait part de la programmation, par ses services, de deux importants événements, à savoir «Voix de Novembre» et «Journées nationales de la poésie dans la valorisation de la guerre de Libération». F. H.

Festival national de poésie féminine

## L'évènement s'ouvre aujourd'hui à Constantine

La 11<sup>e</sup> édition du Festival national de poésie féminine se tiendra du 19 au 22 à Constantine avec la participation de plus d'une quarantaine de poétesses, a-t-on appris mercredi du commissaire du festival, Amira Delliou.

Dans un point de presse animé au Palais de la culture Malek-Haddad de Constantine, M<sup>me</sup> Delliou a révélé que la 11<sup>e</sup> édition du Festival national de poésie féminine connaîtra un élargissement notable du nombre de

poétesses participantes en comparaison aux années précédentes, expliquant que plus d'une quarantaine de poétesses venues de toutes les régions du pays en plus des invitées de Tunisie, du Maroc, d'Egypte, du Liban, du Soudan et de Palestine, prendront part à cette édition 2019.

Organisée sous le slogan «Min Rahim El Sakhr youled lchaâr» (Des entrailles du rocher jaillit la poésie), allusion au rocher sur lequel est bâtie la ville

de Constantine, cette édition proposera une batterie d'activités culturelles mettant en valeur la richesse du patrimoine matériel et immatériel de l'antique Cirta, a-t-elle indiqué.

En plus des récitals poétiques, des concerts et des conférences programmées au café culturel «Halima-Touati» du Palais de la culture Malek-Haddad, les invitées de cette édition bénéficieront d'une sortie touristique au site antique de Tiddis.

«Le commissariat du festival a voulu que le 11<sup>e</sup> rendez-vous soit poétique, culturel, mais également touristique, afin que nos invitées puissent découvrir toute la richesse d'une ville bimillénaire. Pour ce faire, nous avons monté un spectacle musical poétique intitulé «Bin el bareh ou lyoum» (Entre hier et aujourd'hui) pour mettre en lumière tout le patrimoine immatériel de Constantine», a souligné M<sup>me</sup> Delliou.

M. K.

«Littérature et écrivains entre la fonction et la méthodologie»

## L'absence de critique et la baisse du lectorat soulignées

Les participants à une conférence sur la «littérature et les écrivains entre la fonction et la méthodologie» ont déploré, mercredi à Oran, «l'absence de la critique et une baisse du lectorat qui ont affecté le mouvement littéraire en Algérie».

Dans sa communication portant sur la réalité littéraire en Algérie, l'enseignant Daoud Mohamed de l'université d'Oran 1 Ahmed-Benbella a évoqué un grand déficit en études critiques des textes littéraires qui

n'a pas permis d'enrichir la production littéraire. Le conférencier a aussi mentionné d'autres facteurs ayant influé négativement le mouvement littéraire en Algérie, dont notamment la régression depuis les années 80 de l'activité des associations culturelles versées dans le roman, le manque de revues publiant la production littéraire et l'absence d'initiatives incitatives à la création littéraire.

Pour sa part, Hocine Abrous, de la direction de la culture d'Alger, a fait savoir que plu-

sieurs romanciers n'ont pas réussi à s'imposer à cause de la critique qui n'a pas accompagné la création, soutenant que la critique n'a pas ramené un plus pour promouvoir les textes.

Le critique littéraire Bachir Bouyedjra a estimé que la critique, le faible lectorat et le manque d'intérêt des médias pour la production littéraire sont parmi les principales causes ayant démotivé la production littéraire en Algérie. F. H.

### AGEND'ART

Galerie d'art Le Paon (Centre des arts de Riadh ElFeth)

Jusqu'au 20 octobre :

Exposition «Convergence» de l'artiste Mohamed Krour.

Musée d'art moderne d'Oran

Jusqu'au 7 novembre :

Exposition collective «Balearics», avec la participation de 25 artistes méditerranéens, organisée par la Fondation Balearia en partenariat avec l'Institut Cervantès (Espagne).

Cercle Frantz-Fanon de Riadh-El-Feth (El Madania, Alger)

Jusqu'au 30 octobre :

Exposition de peinture «Vécu au gré du pinceau», de l'artiste Malika Laliem.



Ligue II (9<sup>e</sup> journée)  
**Le MCS gagne à nouveau,  
la JSMB neutralisée**

LE MC SAÏDA s'est imposé face à l'USM El Harrach (1-0), ce jeudi, en match avancé de la 9<sup>e</sup> journée du championnat national de Ligue 2. Dans l'autre rencontre, la JSM Béjaïa a été tenue en échec par l'AS Khroub (0-0).

Après deux défaites de rang, le MC Saïda n'a pas raté l'occasion de la réception de la lanterne rouge pour se relancer. Toutefois, la tâche n'a pas été facile pour El Khadra car les Saïdis ont du attendre la 53<sup>e</sup> minute pour pouvoir prendre l'avantage grâce à Mohamed Anis Ouis.

Ce succès, le 3<sup>e</sup> de la saison, permet au MCS d'occuper provisoirement la 10<sup>e</sup> position avec 12 points, alors que l'USMH n'arrive toujours pas à remporter la

meindre victoire (16<sup>e</sup> - 2 pts).

A Béjaïa, la JSMB est tombée sur un os. Les gars de la Soummam, qui souhaitaient confirmer leur premier succès de la saison remporté à la maison face à l'USM Annaba, ont été contraints au partage des points par une bonne formation de l'AS Khroub (0-0).

A la suite de ce semi-échec, la JSMB reste avant-dernière au classement et rate l'occasion de quitter la zone rouge (15<sup>e</sup> - 5 pts). Pour sa part, la formation khroubienne réalise une bonne opération car elle rejoint momentanément l'O Médéa et le WA Tlemcen, en tête du championnat avec 16 unités.

Concernant les six autres rencontres de cette 9<sup>e</sup> journée, elles auront lieu aujourd'hui à partir de 15h00. Ainsi, le WA Tlemcen tentera de se reprendre en accueillant la formation de la JSM Skikda, même si elle doit de se méfier des Skikdis qui ne se laisseront certainement pas faire. De son côté, l'O Médéa se rend à El Ulma pour croiser le fer avec les gars de Babya dans une rencontre qui s'annonce incertaine.

**Résultats des rencontres :**

MCS-USMH	1 - 0
JSMB-ASK	0 - 0
<b>Samedi 19 octobre :</b>	
OMA-DRBT	(15h)
RCR-RCA	(15h)
ABS-MOB	(15h)
ASMO-USMA	(15h)
WAT-JSMS	(17h)
MCEE-OM	(18h)

R.S.

Grand Prix Chantal-Biya de cyclisme  
**Azzedine Lagab remporte la 1<sup>re</sup> étape**



**L'ALGÉRIEN AZZEDINE** Lagab a remporté la première étape de la 19<sup>e</sup> édition du Grand Prix cycliste «Chantal-Biya», courue jeudi entre Bertoua et Abong-Mbang, sur une distance de 109,6 km.

Le coureur algérien qui a endossé à l'occasion le maillot jaune de leader a franchi la ligne d'arrivée avec le temps de 2h28.32, devançant son coéquipier Hamza Yacine (2h28.40) et le Néerlandais Florian Smits (2h28.40).

Quatre étapes, sur une dis-

tance globale de 552 kilomètres, sont inscrites au programme du Tour Chantal-Biya, prévu du 17 au 20 octobre 2019 au Cameroun, avec la participation de cinq cyclistes algé-

riens.

Il s'agit d'Azzedine Lagab, Abderrahmane Mansouri, Nassim Saïdi, Hamza Yacine et Oussama Chebaloui, sous la conduite de l'entraîneur Chérif Merabet.

La troisième étape, qui aura lieu aujourd'hui, se déroulera sur une distance de 116,4 kilomètres, entre Zoétély et Meyomessala, alors que la quatrième et dernière étape, prévue demain, se déroulera sur une distance de 166,4 kilomètres, entre Sangmélima et Douala.

Basket-ball/Super Division (1<sup>re</sup> journée)  
**Le NB Staouéli débute fort**

LE NB STAOUÉLI a pris le meilleur sur l'ASS Oum Bouaghi (71-51), ce jeudi à Alger, à l'occasion du match d'ouverture de la nouvelle saison 2019-2020 du championnat national de basket-ball, Super Division.

La logique a été parfaitement respectée dans cette partie animée par le vice-champion d'Algérie et le nouveau promu, deux versés dans le groupe B. Bousculé lors des deux premiers quart-temps, le NB Staouéli a réussi à reprendre l'avantage dès l'entame de la

seconde période avant de creuser l'écart durant le quatrième et dernier quart-temps (71-51).

La suite de cette première sortie de la saison aura lieu aujourd'hui avec le déroulement des neuf autres rencontres.

Pour rappel, cet exercice 2019-2020 devait débiter le 4 octobre dernier, toutefois, la Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a pris la décision de décaler le lancement de la nouvelle saison de 15 jours en raison des difficultés rencontrées par les clubs.

Eliminatoire retour du CHAN/Maroc-Algérie ce soir  
**Les Verts croient en leur étoile**

■ La sélection nationale des locaux dispute ce soir à Berkane la manche retour des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations face au Maroc, avec l'espoir de renverser la vapeur et créer l'exploit.



Par Mahfoud M.

Les Verts pourraient renverser la vapeur

Après le nul vierge au match aller disputé au stade Mustapha-Tchaker de Blida, les protégés de Batelli n'ont d'autre choix que de se donner à fond lors de cette rencontre retour pour tenter de décrocher le billet qualificatif à la phase finale du CHAN qui aura lieu au Cameroun. Les Verts se doivent donc de jeter toutes leurs forces dans la bataille et jouer l'offensive. Ils doivent marquer au moins un but sans en recevoir aucun s'ils souhaitent passer, ce qui ne sera pas une mince affaire. Les

attaquants algériens seront en appel et doivent se donner à fond s'ils souhaitent corriger le tir après avoir raté de nombreuses occasions au match aller qui s'est terminé sur un score nul qui n'arrange aucune des deux formations. Les coéquipiers de Bendebka devront faire preuve d'un vrai sang-froid, eu égard à la grosse pression qui régnera dans le stade de Berkane, sachant que le match se jouera à guichets fermés après que les fans marocains ont acheté tous les billets mis en vente par les organisateurs. A noter que Batelli bénéficiera du soutien du staff technique de Belmadi qui sera à

ses côtés pour cette rencontre. De son côté, le Maroc se donnera à fond pour se créer des occasions et les concrétiser. Les poulains d'Amouta savent qu'ils doivent se surpasser et trouver la brèche s'ils souhaitent se qualifier, et nul doute que la présence en masse de son public lui donnera des ailes pour tenter d'arracher cette qualification. Les Lions de l'Atlas ne laisseront pas filer cette occasion de recevoir à domicile pour passer devant, surtout avec cet avantage psychologique après avoir réussi à décrocher le nul au match aller.

M. M.

Algérie-France en amical  
**Zetchi-Le Graët en parleront «fin janvier 2020» à Alger**

Les présidents des Fédérations algérienne (FAF) et française (FFF) de football vont se rencontrer «fin janvier 2020» à Alger pour poursuivre les discussions sur le projet de match amical entre les deux sélections «à l'automne prochain» en Algérie, a révélé Kheireddine Zetchi.

«Nous allons nous revoir au début de l'année prochaine, fin janvier en Algérie. Sur notre invitation, nous allons recevoir le président Noël Le Graët et allons continuer à parler de l'organisation de ce match amical. Mais il faut savoir qu'il y a des contraintes par rapport aux dates FIFA des uns et des autres. Nous évoluons au niveau de la CAF et la France au niveau de l'UEFA. Il y a les matchs des qualifications à la Coupe du monde 2022 qui se profilent à l'horizon. Je pense qu'il y a une volonté des deux parties pour organiser ce match retour Algérie-France, mais il y a des contraintes de calendrier que nous allons essayer de résoudre», a déclaré Zetchi au

micro de RMC Sport.

Le président de la FAF, Zetchi, et son homologue français s'étaient rencontrés lundi en France pour discuter du projet de la rencontre amicale des «Verts» contre les «Bleus» en 2020, mais aucune décision n'avait été prise à l'issue du tête à tête.

«Nous avons pu échanger pendant près de deux heures. Nous avons abordé beaucoup de sujets, notamment les échanges en matière de jeunes, les matchs entre nos sélections de jeunes qui sont déjà actés et vont être annoncés. Concernant le match des équipes seniors, nous avons commencé à préparer le terrain», a-t-il ajouté.

Pour le président de l'instance fédérale, la motivation pour organiser cette rencontre entre les champions d'Afrique et les champions du monde est «forte», il faut seulement surmonter les contraintes du calendrier international. «Le président de la Fédération française, Noël Le Graët, est très enthousiaste à

l'idée de venir jouer en Algérie avec la sélection. Donc les motivations sont là et les deux fédérations sont sur la même longueur d'onde par rapport à ce point. C'est uniquement des contraintes de calendrier qu'il faut régler», a tenu à répéter Zetchi. Interrogé sur le stade pouvant accueillir cette rencontre amicale qui drainera à coup sûr beaucoup de monde, le président de la FAF a répondu : «Nous sommes très proches de la réception de grands stades en Algérie, notamment à Baraki (Alger) et Oran qui va abriter les Jeux méditerranéens en 2021, et ce, courant 2020. Je pense qu'on pourra organiser de belles affiches en Algérie et notamment recevoir l'équipe de France».

Les deux parties cherchent à organiser un match amical en Algérie, 18 ans après un premier rendez-vous disputé le 6 octobre 2001 au stade de France (défaite des «Verts» 4-1). Cette rencontre avait été interrompue à la 76<sup>e</sup> minute suite à un envahissement de la pelouse.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Justice

## Baha Eddine Tliba placé sous mandat de dépôt

LE DEPUTE Baha Eddine Tliba a été placé jeudi sous mandat de dépôt à la prison d'El Harrach, à l'issue de son audition par le juge d'instruction près le tribunal de Sid M'hamed (Alger), a-t-on appris de source judiciaire. Baha Eddine Tliba est accusé notamment de «blanchiment d'argent et financement

occulte de partis politiques». En septembre dernier, l'Assemblée populaire nationale (APN) avait voté, lors d'une séance à huis clos, la levée de l'immunité parlementaire de Baha Eddine Tliba, suite à une demande du ministre de la Justice, garde des Sceaux.

H. Y.

Football/ Ligue 1 française (OGC Nice)

## «Atal ne partira pas l'été prochain»

LE PRÉSIDENT de l'OGC Nice (Ligue 1 française defootball), Jean-Pierre Rivière, a écarté l'idée d'un éventuel départ du défenseur international algérien Youcef Atal l'été prochain, tout en indiquant qu'il sera difficile de le retenir en cas d'une offre d'un cadreur européen. «Non, il ne partira pas cet hiver. Je vais même vous dire qu'il n'est pas prévu qu'il parte l'été prochain. Notre objectif est de prendre des jeunes talentueux, de les faire grandir et de les faire progresser. Sans manquer de respect à personne, ce n'est pas pour les vendre à Newcastle ou des clubs comme ça, on les garde chez nous. Si un jour des clubs comme le Real Madrid ou le Bayern viennent, alors oui il sera difficile de les retenir», a indiqué le patron du club azuréen jeudi soir sur le plateau de l'émission Breaking Foot sur RMC Sport. Le latéral algérien

(23 ans) a été une des grandes révélations de la saison 2018/2019 (6 buts), d'où l'intérêt notamment du Paris SG à vouloir l'avoir dans ses rangs. Le club anglais de Tottenham s'est également manifesté. Avant de rejoindre Nice en 2018, Atal a porté les couleurs de nombreux clubs (toutes catégories confondues), entre autres la JS Kabylie et le Paradou AC (2014-2017) avant de rejoindre le club belge de Courtrai, à titre de prêt pour une saison. «Notre objectif n'est pas de faire du trading de joueurs. Il est l'un des meilleurs latéraux du championnat, et surtout, l'un des joueurs à la valeur marchande la plus élevée de l'OGC Nice ; mais Youcef Atal n'est pas à vendre. Ou du moins pas encore», a-t-il ajouté au sujet du latéral droit des Verts, dont le contrat court encore jusqu'en 2023.

Racim S.

Tizi Ouzou

## Un jeune fauché par un train et un homme fait une chute mortelle

UN JEUNE homme a été mortellement heurté par un train dans la soirée de jeudi à hauteur de la commune de Tadmaït (17 km à l'ouest de Tizi Ouzou). Selon les indications fournies par la Protection civile, l'accident s'est produit peu avant 21h, au lieu-dit Feraoun, non loin du stade de Tadmaït. Le corps de la

victime âgée de 25 ans a été déposé à la morgue du CHU de Tizi Ouzou. Par ailleurs, dans la nuit de jeudi à vendredi, un homme de 61 ans a fait une chute mortelle d'un palier ouvert d'une cage d'escaliers située au 3<sup>e</sup> étage d'une bâtisse à Laazib Ahmed (commune de Tizi Ouzou).

Hamid M.

Tissemsilt

## La waâda «El Djouza» draine un public nombreux

LA WAÂDA «El Djouza», organisée dans la commune de Sidi El Abed (Tissemsilt) a drainé, hier, au premier jour de son déroulement, de nombreux citoyens qui sont venus pour découvrir le patrimoine culturel de cette région. Cette fête traditionnelle, mise sur pied par les notables du village d'El Djouza, en collaboration avec les autorités de la daïra de Ammari, a drainé une grande foule, venue de différentes régions de la wilaya et des wilayas de Tiaret, Chlef, Aïn Defla et Djelfa. Cette waâda est organisée à la gloire de Sidi Rabah, un érudit et un sage qui a œuvré pour la consolidation

des liens entre les différents douars et à régler les conflits nés entre les familles. Cette fête traditionnelle constitue une occasion de rencontres, de retrouvailles et de réconciliation entre les familles et les personnes. Elle est également une opportunité de ressourcement spirituel et religieux par le biais des halqa et prêches donnés par les hommes de culte de la région. La waâda de deux jours sera marquée par des jeux de fantasia, de courses hippiques et par des expositions-vente de produits d'artisanat ainsi que des spectacles folkloriques.

L. O.

## UK : la sortie de l'Europe



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Tizi-Ouzou

## Un seul investisseur a sollicité un financement de la Finalep

■ Un seul investisseur de la wilaya de Tizi-Ouzou a sollicité un financement de la Financière algéro-européenne de participation (Finalep Spa), a révélé, vendredi à l'APS, le directeur local de l'industrie et des mines (DIM), Moula Hamitouche.

Par Slim O.

Moula a observé que sur un fonds de 1 milliard de DA mobilisés par la Finalep au profit des opérateurs économiques de Tizi-Ouzou, seuls 100 millions de DA ont été utilisés suite à la sollicitation d'un investisseur, ce qui représente un taux de 10 % de la totalité du fonds, alors que dans certaines ilayas (qui ont bénéficié du même montant) il a été totalement consommé. Pour mettre en avant les avantages offerts par la Finalep, la DIM a organisé jeudi, une journée d'information au siège de la wilaya, en présence de représentants de cette institution financière et du seul bénéficiaire du financement de la Finalep à Tizi-Ouzou, à savoir Issolah Khaled P-DG de Net-Station, créée en 2001 dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeune (Ansej). Cet investisseur a témoigné du développement de son activité grâce à l'intervention de cette structure financière en 2016 pour la création d'un institut de formation paramédicale (une filiale de Net-Station), puis la création d'une autre filiale en 2018. M. Issolah a indiqué que les bénéfices dégagés par son entreprise sont en hausse d'année en année et une part a été récupérée par la Finalep. La Finalep intervient dans une entreprise comme actionnaire minoritaire (ne pouvant détenir

plus de 49 % du capital) à travers un capital investissement décliné sous différentes formes dont le capital-risque (pour la phase de création), le capital développement (pour permettre à l'entreprise d'accroître son activité), ou celui de restructuration, rappelle-t-on. Elle met à la disposition des PME un produit financier pour combler les insuffisances et encourage les promoteurs dans la création de nouvelles entreprises. Ce qui permet notamment à l'entreprise le renforcement de ses fonds permanents, de bénéficier d'un soutien et d'une assistance-conseil permanents et d'une aide à l'organisation, la transparence et l'amélioration de l'image de l'entreprise. «En plus de l'augmentation du capital de l'entreprise, celle-ci bénéficie d'un apport en matière de pratiques de bonne gouvernance», a souligné M. Moula. La frilosité des opérateurs de la wilaya de Tizi-Ouzou à faire

appel au capital investissement de la Finalep est essentiellement d'ordre culturel. «La majorité des entreprises sont des entités économiques familiales qui ne veulent pas partager leurs secrets. Notre but est de casser ce tabou afin de permettre aux entreprises de la wilaya de bénéficier de ce financement», a ajouté ce même responsable. Présent à cette rencontre, le wali, Mahmoud Djamaa, a rassuré les opérateurs de l'accompagnement de l'administration pour la concrétisation et le développement de projets créateurs de richesses et d'emplois. Il a ajouté que la wilaya a introduit une demande de financement pour la réhabilitation et l'aménagement des zones d'activités et que l'opération d'assainissement du foncier touristique et industriel se poursuit pour récupérer des assiettes attribuées pour des projets qui n'ont pas été réalisés.

S. O./APS

Librairie Point Virgule

## Rencontre-dédicace avec Abdelmadjid Merdaci

ABDELMADJID MERDACI, auteur, Professeur d'Université, sociologue, historien et journaliste, est l'invité de la librairie Point virgule, à Chéraga, le samedi 19 octobre 2019 à partir de 14h, pour présenter et dédicacer son dernier ouvrage «Journal de marches. Chroniques d'outre silence». «Suffit-il que les marches

se répètent pour banaliser la marche de l'histoire ? L'auteur ne se satisfait pas de la posture de l'observateur et croisant mémoire militante et approche académique, il propose un regard libre et exigeant sur l'actualité nationale et le Hirk». Soyez nombreux à assister à une rencontre qui s'annonce passionnante.